

Visiteur de Prison

Notre première locataire du 2 allée du Broutet Christine Dessales, était employée au service Insertion probation de la prison de St Maur. Nous avons fait sa connaissance au camping de la Pélucarié, où depuis des années elle séjournait avec ses parents. C'est par elle que j'appris les besoins de visiteurs. Je contactais l'Association des Visiteurs de Prison laquelle fit suivre ma demande aux services administratifs de la prison de St Maur, qui après enquête m'autorisa les visites.

Le premier contact avec l'univers carcéral fut un choc dont je garde encore aujourd'hui un souvenir déplaisant. Dès ma première visite, je plonge dans un monde d'interminables couloirs, éclairés par des fenêtres munies de barreaux, donnant sur des cours entourées de murs aux sommets inaccessibles et aux ciels grillagés.

La prison est divisée en trois blocs A, B et C. Trois immeubles de 3 étages répartis à droite du couloir qui les relie, long d'une centaine de mètres. Au bout de ces trois bâtiments, les ateliers; entre les ateliers, les immeubles et le couloir deux cours. Au bout du couloir à gauche, les cuisines, la salle des cultes, puis la bibliothèque suivie d'une salle de cours et d'une salle de spectacle. Derrière le bâtiment C (celui le plus éloigné) une salle de sport et un terrain. Au bout de chaque bloc coté couloir, un poste de surveillance protégé par des grilles, une salle de gymnastique et sous l'escalier menant aux étages, une cabine vitrée dans laquelle les détenus reçoivent leurs visiteurs. Les bâtiments administratifs sont devant ainsi que les salles de visite des familles. Toutes ces zones, sous vidéo surveillance, sont séparées les unes des autres par des grilles télécommandées d'un poste de contrôle lequel équipé d'une grande vitre teintée donnant sur la salle d'accueil. Le bloc A, le premier après les bâtiments administratifs et la cour, est le bâtiment réservé aux détenus placés à l'isolement. Il abrite aussi " le mitard ", prison dans la prison.

À Saint maure sont emprisonnés les gens condamnés à de longues peines. Je suis présenté par un conseiller à deux prisonniers l'un est ukrainien l'autre Algérien. J'ignore tout de leurs passés et ne l'apprendrais qu'aux cours des nombreuses visites que je leur ferais.

Chaque semaine, je me rendais à la prison en fin d'après-midi et passait une heure avec les prisonniers. Les entretiens avaient lieu soit dans une petite salle ou un gardien nous enfermait soit dans un petit enclos vitré situé sous l'escalier derrière le poste de gardiennage de chacun des bâtiments.

L'ukrainien, Piotr Bodarenko, âgé d'une quarantaine d'années, est le fils d'un général de l'armée soviétique en retraite. Il était officier parachutiste dans un commando d'élite et avait servi 4 ans en Afghanistan pendant l'occupation de ce pays par l'armée russe. Un type impressionnant qui mesurait 1 m 90 à la carrure athlétique et qui chaussait du 48 (je connais sa pointure, car peu de temps avant son extradition il me demanda de lui acheter une paire de chaussures que j'eus le plus grand mal à trouver dans les magasins de

Châteauroux). Il parlait très mal le français et nos discussions se déroulaient en un mélange d'anglais et de français.

Il avait été blessé deux fois et n'avait pas eu de permission pendant toute la durée de la guerre. Marié il avait cependant vu sa femme une fois celle-ci ayant été autorisée à venir le voir à Kaboul, lors de sa deuxième blessure.

Une fois libéré, il s'était reconverti dans la marine marchande en officier Radio. Embarqué sur les pétroliers géants il me racontait, ses voyages et la vie à bord de ces immenses bateaux où tout était automatisé. L'équipage était composé de moins de dix marins. Confronté au problème des passagers clandestins qui parfois étaient plus nombreux que les membres d'équipage, il m'expliqua un jour les raisons de son incarcération. Alors que le bateau faisait escale au Havre, un Africain embarqué clandestinement se rendit au poste de gendarmerie du port et expliqua qu'en pleine mer, plusieurs de ses compagnons d'infortune avaient été balancés par-dessus bord. Le capitaine et plusieurs marins furent arrêtés, jugés et condamnés. Son capitaine était d'ailleurs incarcéré à Saint Maure, mais dans un autre bloc que le sien. Cette histoire fit l'objet d'un livre écrit par un journaliste.

Il travaillait aux magasins de la prison où il conduisait un chariot élévateur. Tout ce qu'il gagnait (sauf le peu qu'il dépensait pour "cantiner ") il l'expédiait à sa femme et son fils, étudiant dans une école militaire. Ils habitaient à Odessa. Le service administratif de la prison ne se chargeant pas de ce genre de ces formalités de transfert d'argent, avec l'accord du Directeur, c'est moi qui héritai de cette tâche. Il y avait encore une poste au Pont Chrétien. Mon premier transfert fut épique, car évidemment la postière ne connaissait rien aux procédures à suivre. Il fallait d'abord obtenir le taux de change entre le grivna (monnaie ukrainienne) et le franc auprès de la Banque de France, puis déduire les frais et ajuster tout ça au montant exact qu'il désirait transférer. Une responsabilité dont je me serais bien passé, mais qui se ne m'attira aucun ennui. Parmi les petits services qu'il me demandait, un jour il me fit acheter un soutien-gorge pour sa femme; le seul problème était de définir la taille. Il m'indiqua la grandeur de sa femme et avec ses deux poings la grosseur approximative de ses seins. Avec l'aide de Monique, je procédais donc à l'achat puis à l'expédition et coup de chance tout se passa bien.

Sa conduite était exemplaire, discipliné et travailleur il était très bien considéré de tout le personnel pénitentiaire. Il fut cependant agressé une fois par un détenu africain, qui probablement informé de la raison pour laquelle il était en prison, voulu venger ses compatriotes. Il sut se maîtriser et n'abîma pas trop son agresseur, il ne fut d'ailleurs pas sanctionné.

Détenu depuis une dizaine d'années, il avait peur que l'agression qu'il avait subie ne se renouvelle et qu'il soit entraîné à réagir plus violemment ce qui aurait entraîné un allongement de sa peine. Il passa devant une commission de discipline qui décida de le renvoyer en Ukraine. Je ne reçus jamais de ses nouvelles.

Le deuxième détenu était un algérien Rashid Lamar, condamné à 15 ans de prison pour vol à main armée et récidive. Il ne cessait de clamer son innocence pendant toute la durée de nos rencontres. C'est lors d'un barrage routier que les flics avaient trouvé des armes dans le coffre de sa voiture. Soi-disant accusé à tort de plusieurs braquages, il avait été arrêté, jugé et mal défendu, condamnés.

Séparé de sa femme avec laquelle il avait eu deux filles, il ne voyait plus personne de ses proches et en souffrait. Fier il rejetait tous les torts sur sa femme qui disait-il l'empêchait de revoir ses enfants. Il avait eu une enfance assez , mais un parcours scolaire qui l'avait amené au niveau du bac. Il avait toujours vécu de petits boulots faits de combines plus ou moins légales.

Il travaillait à l'atelier de la prison à la chaîne d'emballage des "post-it". Nous parlions beaucoup de l'Algérie, de la politique et de la religion. Intelligent, en prison il était devenu imam et affichait des opinions modérées. Apprenant que je connaissais bien le milieu médical algérien, ayant lui même quelques relations dans ce même milieu, il échafauda un projet consistant à racheter du matériel d'imagerie médicale d'occasion en France pour l'exporter en Algérie. Projet qu'il se proposait de mettre en œuvre dès sa sortie de prison, avec mon aide, si je le souhaitais.

Au fil des visites qui s'étalèrent sur plusieurs années, je lui proposais un jour de reprendre contact avec sa famille. Réticent au début, petit à petit il changea, car le fait de ne pas revoir sa fille lui pesait. Je lui proposais de servir d'intermédiaire. Je pris contact avec sa femme et finis par les convaincre de se rencontrer. Pour leur première rencontre, j'allais donc chercher sa femme et ses filles à la gare de Châteauroux pour les amener à St Maur. Ces visites devinrent régulières sans mon intervention, car elles prenaient le car entre la gare et la prison. Et puis ce fut le drame. Leur fille âgée de 16 ans fugua. Ils ne la retrouvèrent que quelques semaines après dans une ville du sud de la France, il me semble que c'était Marseille.

Après plusieurs demandes de mise en liberté provisoire refusées, sa bonne conduite lui valut enfin une remise de peine et c'est avec joie, qu'un jour il m'annonçât, la date de sa sortie. Je pensais qu'elle avait été préparée par le service insertion probation. Le jour de sa sortie, alors qu'il aurait dû être libéré à 8h30 je poirotais jusqu'à 10 h sans connaître la raison de ce retard et lorsqu'enfin il sortit, c'est les bras chargés d'un carton contenant toutes ses affaires. Heureusement, dans la voiture j'avais une pelote de ficelle ce qui nous permit d'entourer sa boîte et d'en faire quelque chose de transportable en aménageant une poignée de fortune. Je le conduisis à la gare ou pendant que nous prenions un pot il passa plusieurs appels téléphoniques pour essayer de trouver un hébergement pour le soir...

Apparemment les relations avec son épouse s'étaient dégradées et il n'avait ni logement ni travail à sa sortie ! Quelque temps après je reçus une lettre par laquelle il m'expliquait

qu'il s'était bien réintégré dans la vie civile et qu'il avait mis en œuvre son projet d'import/export.

Je ne lui répondis pas, ne voulant pas gâcher ma retraite avec quelques sordides projets algériens...

Pendant des années je ne rendrais visite qu'à ces deux détenus. Lorsqu'ils quittèrent la prison, on m'affecta un nouveau prisonnier Philippe Fabre. J'étais entre temps, sollicité par le président de l'association carcérale l'Association Culturelle et Sportive de la maison Centrale de St Maur pour être audit. Cette association jouait un rôle important dans l'administration de la prison, car c'est par elle que transitaient toutes les commandes passées à l'extérieur par les détenus. Elle gérait aussi la location des téléviseurs et des frigos. Le président était un gardien, la trésorerie était tenue par une employée du service de gestion, une secrétaire du service administratif complétait le bureau.

Philippe était à l'isolement sur sa demande. Condamné pour de multiples braquages et plusieurs tentatives d'évasion, il devait purger une peine cumulée de 50 ans. Sa dernière tentative d'évasion devait se terminer de façon dramatique puisqu'une infirmière prise en otage par le groupe de détenus auquel il s'était joint fut tuée lors de l'intervention des forces de l'ordre. Âgé d'une quarantaine d'années, il cumulait un nombre impressionnant de jours de prison. Depuis l'âge de 16 ans, il avait eu affaire à la police, car son père brocanteur l'employait à cambrioler les maisons bourgeoises et châteaux du sud de la France.

Intelligent, Philippe n'avait que peu fréquenté l'école. Lors de notre première rencontre, il m'expliqua qu'il s'était inscrit à des cours par correspondance et qu'il voulait passer le brevet. À chacune de nos rencontres, nous passions donc notre temps à faire des exercices, ce qui n'était pas sans me poser quelques problèmes. Il passa l'examen en prison et obtint le diplôme sans difficulté. Il savait conduire depuis son plus jeune âge, mais n'avait conduit que des voitures volées sans n'avoir jamais tenté d'obtenir son permis. Comme il possédait un ordinateur, je lui offrais un logiciel pour qu'il puisse apprendre le code.

Il devait des sommes folles aux banques qu'il avait braquées et comme il ne travaillait pas étant à l'isolement il ne remboursait rien. Il n'était pourtant pas dans la catégorie des indigents, car il cantinait et jouissait d'un confort relatif. Doté d'une remarquable volonté, il supportait l'isolement en s'imposant quotidiennement une séance d'exercices physiques dont du jogging dans une courette située au deuxième étage du bâtiment A, entourée de murs de 3m de haut et qui devait faire une vingtaine de mètres de long sur 10 de large.

Il s'était marié en prison avec une ancienne prostituée arrêtée pour la séquestration et le meurtre d'un homme qui avait essayé de la sortir du milieu. Je n'ai pas très bien compris comment il avait fait connaissance. Ils n'étaient pas détenus au même endroit et ne se voyaient jamais. Ils se rencontrèrent une fois à Saint Maure après qu'elle eu bénéficié

d'une mise en liberté surveillée. L'une des règles du visiteur de prison étant de ne jamais poser de question je ne sut jamais ni comment , ni quand ils étaient tombés amoureux l'un de l'autre.

Je rendis visite à Philippe pendant quatre années. Il repassa en jugement et ses peines furent cumulées. De cinquante ans elles se résumèrent à 25 ans ce qui, avec les remises de peine, sa conduite en prison étant irréprochable, lui permettait de pouvoir bénéficier de permission de sortie. À chacune de nos rencontres, j'essayais de lui faire comprendre que tant qu'il resterait à l'isolement il ne pourrait espérer un relâchement de ses conditions de détention et que c'était probablement l'une des raisons du refus de ses demandes de permission. Il finit par être sensible à ces arguments et se vit proposer par le directeur un poste à l'entretien des espaces verts de la prison. D'abord à l'intérieur, puis à l'extérieur.

Un jour, alors que nous étions dans le petit espace vitré sous l'escalier, un gardien interrompit notre entretien nous demandant de bien vouloir quitter les lieux pour des raisons de sécurité. Ne sachant où nous mettre il nous envoya dans la cellule de Philippe où il nous enferma. C'est ainsi que je fis connaissance avec l'univers dans lequel il venait de passer quelques dizaines d'années...Une pièce de deux mètres sur quatre, avec à gauche un coin toilette derrière un rideau, un lit, et une petite table; à droite un évier, un coin-cuisine, quelques étagères et un placard. La pièce était propre et peinte de vert clair, éclairée par une fenêtre grillagée sécurisée par deux barreaux, donnant sur une des cours intérieures au ciel traversé par de multiples câbles.

De tout le temps où je lui rendis visite Philippe n'eut que deux rencontres avec les membres de sa famille. Ils venaient de la région de Nîmes. Et puis vint le moment où sa première permission fut acceptée. Le temps d'un week-end, il redécouvrait la liberté et tous les changements de la vie. Avec l'aide du service insertion probation de la prison il trouva un employeur et put prétendre à une libération conditionnelle. Il fut enfin libéré.

Ne voulant pas devenir un visiteur professionnel, je ne redemandais pas à rencontrer de nouveau détenu et c'est ainsi que je mis fin à dix années de visiteur.